

Procès-verbal
Comité de Direction Ligue Féminine de Handball
Mardi 17 avril 2018 par conférence téléphonique

Membres :

Présidente de la LFH : Nodjialem MYARO ;
Représentants FFHB : Olivier KRUMBHOLZ, *sélectionneur France A* ; Philippe BANA, *DTN* ;
Représentants des clubs : Perrine PAUL, *Toulon St Cyr* ; Thierry WEIZMAN, *Metz* ;
Représentant des entraîneurs : Christophe MARECHAL ;
Représentant des joueuses : Maria BALS ;
Représentant des médecins : Gérard JUIN ;

Invités présents :

Olivier GEBELIN, *secrétaire UCPD1F* ; Olivier BUY, *représentant des arbitres* ;
Représentants FFHB : Stéphanie AKOA-NTSAMA, *coordinatrice du projet d'autonomisation* ; François GARCIA, *DNA* ;
Salariées FFHB/LFH : Cécile MANTEL ; Marie PUECH

Membres excusés :

Jean-Marie SIFRE, *Issy-Paris Hand* ; Yves GUERIN ; *Chambray Touraine HB* ; Christian DUME, *président CNCG* ;

Invités excusés :

Pascal BAUDE, *président de la COC fédérale* ; Sébastien GARDILLOU (par conférence téléphonique), *adjoint au sélectionneur France A* ; Frédéric VIGNIER, *Celles sur Belle* ;

La réunion est ouverte à 12h30 depuis le siège de la FFHandball / LFH.

I/ Ordre du jour du prochain CoDir physique et choix de la date

Les membres présents arrêtent le 4 juin à 10h pour la prochaine réunion du CoDir LFH au siège de la LFH.

Sur proposition de Nodjialem MYARO, l'ordre du jour de ce CoDir est arrêté comme suit :

- Plan de communication 2018-19,
- Marketing,
- Evolutions réglementaires proposées pour 2018-19,
- Projet d'autonomisation,
- Professionnalisation de l'arbitrage (point souhaité par François GARCIA suite aux derniers travaux).

II/ Programmation TV des playoffs 2017-18

Marie PUECH rappelle les dates et horaires privilégiés par beIN pour les playoffs :

- Demi-finales aller : samedi 28/04 à 20h00 et dimanche 29/04 à 15h00
- Demi-finales retour : mercredi 16/05 à 18h45 et 20h45

Ces informations ont été communiquées le 6 avril aux clubs disputant les playoffs.

En outre, les échanges sont en cours avec beIN concernant les créneaux pour la retransmission de la finale aller (mercredi 23 mai) et retour (WE du 26-27 mai).

III/ Séminaire pour les chargés de communication des clubs

Marie PUECH indique que suite à une enquête déjà réalisée l'an dernier et à une visio-conférence récente avec les chargés de communication des clubs, les sujets prioritaires identifiés sont : le digital et l'activation marketing.

Un questionnaire détaillé a également été adressé aux chargés de communication afin d'affiner l'ordre du jour et le profil des intervenants extérieurs pour répondre au mieux aux attentes des clubs.

Le séminaire se tiendra sur 1 jour et demi, à une date soit les 7-8 juin, soit les 19-20 juin.

IV/ Questions diverses

Quatre points sont abordés :

- 1) Suite à la proposition faite lors du CoDir du 8 février, Nodjialem MYARO revient sur son souhait que la conférence de rentrée de la LFH, le 27 août prochain, soit organisée à la Maison du hand. La conférence LFH sera en effet le premier événement ouvert aux médias.
Christophe MARECHAL exprime son désaccord car ce lieu serait, selon lui, trop identifié « Fédération ».
Cécile MANTEL rappelle qu'au contraire la Maison se veut le lieu de tous les handball et de tous ses acteurs : il regroupera le siège de la FFHandball, celui de la ligue Ile de France, le pôle Espoir masculin d'Ile de France et accueillera des séminaires d'entreprises, partenaires ou non de la fédération.
A la majorité des membres présents (7 votes pour, 1 contre), le choix de la Maison du hand est définitivement arrêté.

- 2) Le club de Toulon St Cyr a saisi la LFH à propos de la dernière journée des playdowns 2017-18, prévue le WE du 26-27 mai 2018 et dont la grille est :
 - Toulon St Cyr vs Dijon
 - Bourg de Péage vs Le HavreRèglementairement, il est prévu que cette dernière journée se déroule « *impérativement le samedi à 20h sauf décision contraire du comité de direction de la LFH.* »
Or, le palais des sports de Toulon est indisponible le samedi 26 et le dimanche 27 mai, car réservé pour une compétition de futsal. Le TSCVHB, qui a obtenu l'accord de Dijon pour avancer le match au vendredi 25/5 au soir (20h30), demande donc l'accord du CoDir de la LFH.
Les membres du CoDir estiment inconcevable que les deux matchs de la dernière journée, potentiellement décisifs pour le classement final et la relégation en D2F, ne se déroulent pas le même jour et à la même heure.
Le CoDir conditionne donc son accord à l'acceptation conjointe des clubs du Havre et de Bourg de Péage d'avancer leur rencontre au vendredi 25 mai.

Nota : après consultation par courriel, les deux clubs ont confirmé, le 19 avril, leur accord pour disputer leur dernier match de playdowns le 25 mai à 20h30. La dernière journée des playdowns a donc été fixée au vendredi 25/5 à 20h30.

- 3) Nodjialem MYARO informe le CoDir d'une proposition de partenariat reçue pour la LFH et ses clubs. Une fiche présentant la proposition financière et les contreparties demandées va être diffusée aux présidents de clubs afin qu'ils se positionnent.
- 4) Philippe BANA revient sur les enjeux stratégiques autour du Beachhandball, notamment au regard des perspectives pour les JO de Paris 2024. Pour le Mondial de juillet 2018, il demande aux clubs un effort pour permettre de constituer une équipe la plus compétitive possible. Il précise que ni les joueuses, ni l'encadrement du beach ne perçoivent aucune indemnisation.
Christophe MARECHAL, au nom des entraîneurs, regrette que les regroupements estivaux des différentes sélections (indoor ou beach) privent les clubs d'une partie importante de leurs athlètes, y compris pendant le début de la préparation physique.
Thierry WEIZMAN confirme qu'il est important pour les jeunes joueuses d'être intégrées dans l'effectif de l'équipe première dès le début de la préparation physique en juillet.

Enfin, Perrine PAUL précise que, en tant que club du littoral et sur demande de ses collectivités, le club de Toulon St Cyr a commencé à réfléchir à intégrer la pratique du beach.

En conclusion, il est convenu que plusieurs points doivent être affinés :

- Statut de la joueuse de beach pendant la sélection,
- Couverture sociale,
- Conditions de mise à disposition

Le sujet du Beach sera inscrit à l'ordre du jour du prochain CoDir prévu le 4 juin.

- 5) Suite à la demande du président du club de Brest de passer la FDME à 16, tous les présidents de clubs ont été sollicités par un courrier de Nodjialem MYARO, ainsi que 7Master et l'AJPH. Olivier GEBELIN expose les retours reçus au sein de l'UPCD1F : 6 présidents sont contre, 3 pour et 3 n'ont pas répondu.

Christophe MARECHAL indique que les entraîneurs se sont au contraire exprimés majoritairement pour ; tandis que Maria BALS évoque une majorité des joueuses professionnelles défavorable.

Olivier KRUMBHOLZ précise que la DTN féminine y est également défavorable dans l'intérêt de protéger l'intégrité des jeunes joueuses.

Par conséquent, la demande de Brest est rejetée.

Olivier GEBELIN en profite pour évoquer la demande du club de Metz visant, en demi-finale de coupe de France, à protéger les équipes qui seraient encore en lice en demi-finales de coupe EHF ou quart de finale de ligue des champions. A l'unanimité (sauf Metz) les présidents de clubs ont refusé cette demande, qui ne sera donc pas présentée à la COC fédérale (instance gestionnaire de la coupe de France).

- 6) Cécile MANTEL rappelle rapidement le calendrier des dates d'inscription en coupes d'Europe 2018-19, y compris pour le dépôt des demandes de place additionnelle en ligue des champions ou en coupe EHF.
- 7) L'assemblée générale de fin de saison est fixée au jeudi 28 juin à 10h au siège de la LFH.

L'ordre du jour étant épuisé, la réunion est clôturée à 11h40.



Nodjialem MYARO